

Juillet 2017



Le mot du Maire

Nous voici arrivés à mi-mandat et c'est le moment de faire un point sur les actions réalisées et celles à venir. Parmi certains dossiers ouverts lors du précédent mandat arrivés à leur terme avec la nouvelle municipalité et d'autres démarrés dès 2014, l'activité a été dense au sein de notre commune.

Permettez-moi d'en souligner quelques-uns :

- Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans la rue des Baudes, l'impasse de l'Abbaye, le chemin des Marais et la rue du Moulin côté cimetière. Les travaux dans l'autre partie de la rue du Moulin sont prévus pour 2018/2019.
- Le renouvellement du réseau d'assainissement sur 500 ml dans les jardins privatifs longeant le chemin des Marais.
- Les logements communaux, achevés après 1 an ½ de travaux, livrés début Juillet. Trois couples ont pris possession de ces logements ; attribution basée sur des critères précis établis par une commission municipale. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants et accueillons avec plaisir les enfants dont certains seront scolarisés dans notre école dès la rentrée de septembre.



- La façade de la Mairie, enfin restaurée en totalité, y compris le remplacement des portes et fenêtres ainsi que les gouttières.

- L'organisation périscolaire de l'école a été profondément modifiée pour se mettre en conformité avec la réforme des rythmes scolaires, se traduisant par la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Cette nouvelle organisation est le résultat d'une collaboration fructueuse entre les acteurs de la Mairie, les parents d'élèves, le corps enseignant, les

intervenants extérieurs et de nombreux bénévoles dont Bernadette et Marc NORMAND, Pierrette COURT et Martine ABRAHAM, Adjointe aux affaires scolaires.

A venir :

- Le changement des vitraux de l'église prévu sur le 2ème semestre 2017 / 1er semestre 2018. Ces travaux sont supportés par l'Assomivel, notre Commune étant maître d'ouvrage. Le montant s'élève à 305.000 € HT financés par la DRAC à hauteur de 122.000 €, 81.750 € par la Région et 28.000 € par le Département. Une convention signée entre la Commune, l'Assomivel et la Fondation du Patrimoine permet de lancer une souscription afin de recueillir des fonds assurant le bouclage financier de ce beau projet.
- Un contrat rural est engagé pour des travaux financés à 75 % à hauteur de 300.000 € sur 5 ans. Une première tranche est prévue début 2018 et concernera la mise en conformité en électricité, accessibilité et autres aménagements de la salle des fêtes rue du Moulin.
- Les 2 autres projets concernent la réalisation d'une sente à travers la propriété de Mme Marchal facilitant l'accès de l'école au terrain de sport pour les enfants de l'école et l'extension de la Maison des Associations sur le terrain municipal afin de regrouper les Associations.
- Enfin, un projet de remplacement des chaudières à fuel par une chaudière bois biomasse permettant de chauffer l'école et la mairie. Il démarrera fin 2017 et sera financé par le Ministère de l'Environnement via le Parc Naturel à hauteur de 70 % grâce à la convention signée avec l'ancienne ministre, Ségolène ROYAL en début d'année.

Je ne peux pas terminer cette liste de projets sans évoquer la Fête des Années Folles dont la réussite est le fruit d'une organisation rigoureuse et minutieuse à laquelle ont participé activement, depuis 18 mois, bon nombre de Longueussais et Longueussaises ainsi que le Conseil Municipal. Je tiens à les remercier chaleureusement ainsi que toutes celles et ceux qui ont assisté à cette manifestation dans la joie et la bonne humeur.

En cette période estivale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous d'excellentes vacances reposantes.

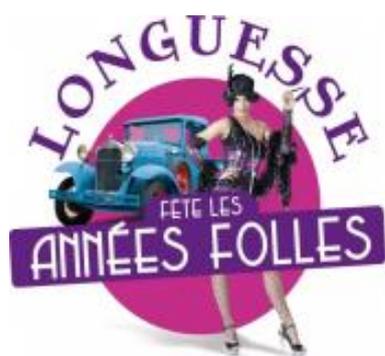
Journée bénévole



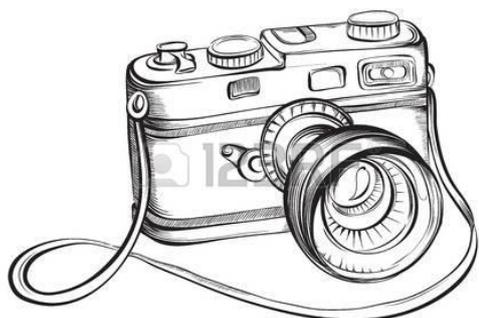
Merci à tous !



Plus de 150 bénévoles mobilisés, un millier de visiteurs
costumés, 1200 convives enchantés



M E R C I



Une projection des meilleurs moments de la fête sera proposée début octobre. A cette fin, nous vous remercions de nous faire suivre dès aujourd'hui vos photos et films. Vous pouvez les envoyer à l'adresse : longuesse.anneesfolles@gmail.com ou déposer une copie sur support informatique (clé usb ou dvd) en mairie de Longuesse

Brocante Jeudi 25 mai 2017

Une belle journée ensoleillée, toutes les bonnes volontés mobilisées, des exposants venus en nombre et toujours autant de de chineurs et de promeneurs. La Brocante de Longuesse rencontre chaque année son public.

L'ambiance est garantie, les merguez cuites à point, les frites croustillantes, les bières bien fraîches... un chouette moment et un joli bénéfice de 2800€



AVIS

PENDANT LES CONGÉS D'ÉTÉ
LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE
SERA OUVERT AU PUBLIC :

LE MARDI
DE 18 H À 19 H

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le Maire ou l'un de ses Adjointes :

Norbert LALLOYER	06.09.17.82.45	01.34.66.11.37
James NAVARRE	06.79.57.33.55	01.30.39.29.25
Philippe DESOR	06.08.99.78.87	01.30.39.22.06
Martine ABRAHAM	06.29.52.28.72	01.30.39.25.26
Marc-Olivier LAMBERT	06.22.05.13.86	01.34.66.17.48



Collecte des encombrants

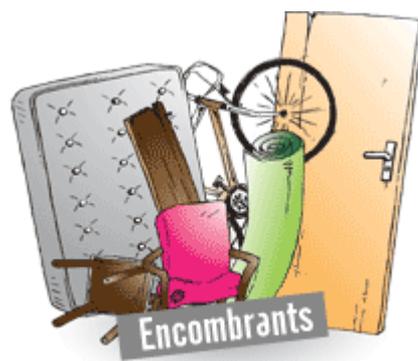
Le prochain jour de collecte des encombrants pour l'année 2017 est

vendredi 29 septembre 2017

Les encombrants doivent être sortis la veille du ramassage

Déchets refusés :

- Objets dont le poids est supérieur à 50 kg
- Objets dont les mesures excèdent 1.75m X 1.50m X 0.50m
- Gravats
- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)
- Produits explosifs (bouteilles à gaz)
- Produits toxiques
- Déchets verts
- Déchets autres que ménagers



Déchetterie de Vigny

Horaires d'été (1er avril au 31 octobre)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h		9h-12h			9h-12h	9h-12h
Après-midi	14h-19h		14h-19h		14h-19h	14h-19h	

Ouverture les jours fériés sauf le 1er mai.

Horaires d'hiver (1er novembre au 31 mars)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin						9h-12h	9h-12h
Après-midi	14h-17h		14h-17h			14h-17h	

Une équipe mobile du Groupement Hospitalier du Vexin

Une équipe mobile du Groupement Hospitalier du Vexin intervient sur l'ouest du Val-d'Oise et le nord des Yvelines afin de favoriser le maintien ou le retour à domicile de patients victimes de pathologies invalidantes.



ÉQUIPE MOBILE

DE RÉADAPTATION ET DE RÉINSERTION
VAL-D'OISE YVELINES-NORD (EMOYV)



L'expertise pluridisciplinaire ergothérapeutique, médicale et sociale est un point fort de cette équipe, face à des situations parfois très complexes dans le cadre du maintien de la personne sur son lieu de vie.

Les préconisations faites permettent de réintégrer le patient dans un parcours hôpital/territoire, et d'améliorer ainsi ses conditions environnementales et sociales.

Depuis 2017, à la demande de l'Agence Régionale de Santé, son champ de compétences s'est étendu aux patients adultes atteints d'un handicap physique et/ou cognitif.

Le fonctionnement et les conditions d'intervention sont simples. Dans le cadre de visites organisées sur le lieu de vie, les missions principales sont: conseiller, orienter la personne, les professionnels,

les aidants, afin de favoriser le retour ou le maintien à domicile des personnes et faciliter la coordination de la prise en charge.

L'équipe intervient ponctuellement et n'a pas pour vocation de dispenser des soins et de remplacer les réseaux déjà existants sur le territoire.

Pour tout renseignement, Vanessa PAGNIER, assistante sociale, coordinatrice de l'EMOYV 07 61 84 44 15 / equipe.mobileavc@ghi-vexin.fr

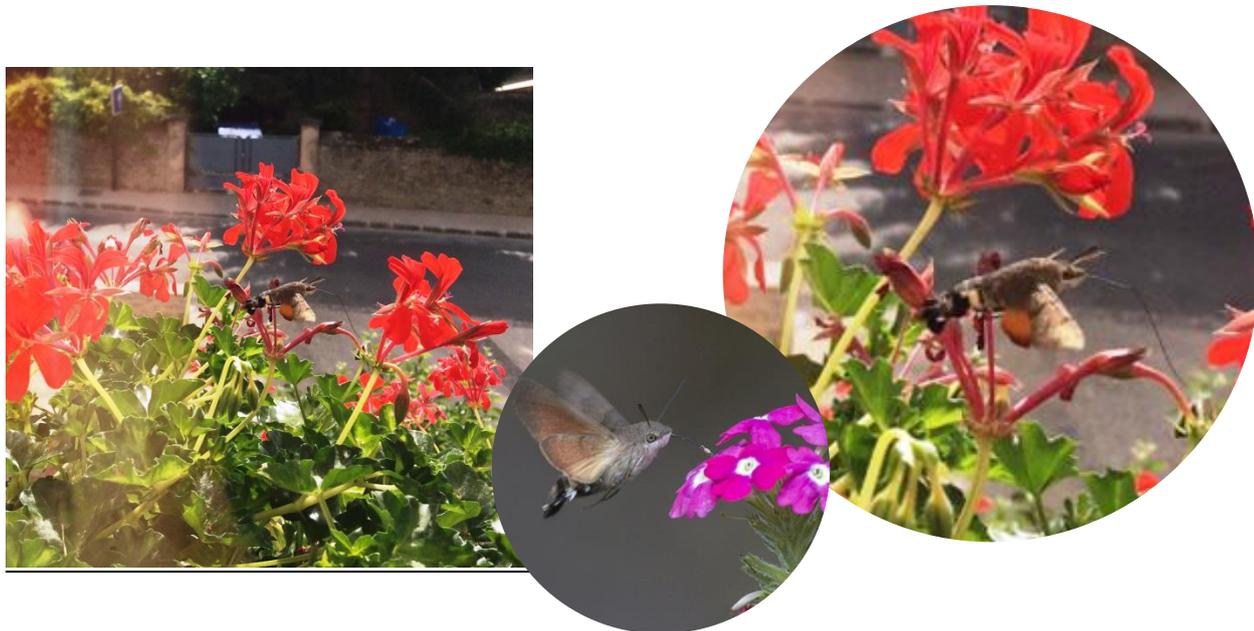
Un nouveau défibrillateur à disposition

Un nouveau défibrillateur est installé sur le côté de la Mairie, à l'entrée de la cour d'école. Cet équipement est autonome. Son utilisation est simple. Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, vous pouvez venir prendre la valisette à n'importe quel moment (de jour comme de nuit). Un message vocal vous guidera dans l'utilisation de l'appareil.



Insolite

Un papillon colibri apprécie tout particulièrement les géraniums qui ornent la façade de notre mairie !

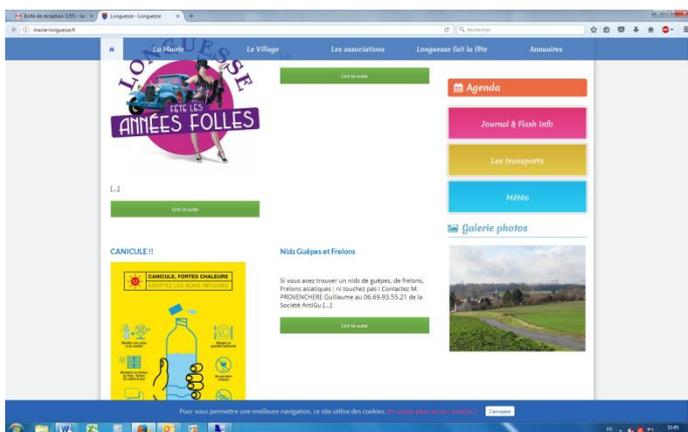


Le Papillon colibri est un petit papillon au corps trapu et aux ailes marron et orangées. C'est un papillon migrateur qu'on trouve dans toute l'Eurasie, du Portugal au Japon. Il a une longue trompe et un vol stationnaire accompagné d'un bourdonnement, qui le fait ressembler à un oiseau-mouche lorsqu'il butine. Le papillon Colibri est plus actif au soleil. Il a enfin un des vols les plus rapides de tous les papillons, pouvant atteindre 40 à 50 km/h.

Site internet

Notre nouveau site est désormais régulièrement alimenté. Vous pourrez notamment y télécharger ce Journal et les différents Flashs Info.

Vous pourrez y accéder à l'adresse suivante : <http://mairie-longuesse.fr/>



« Coup d’Pouce », un nouveau service pour faciliter les déplacements de proximité

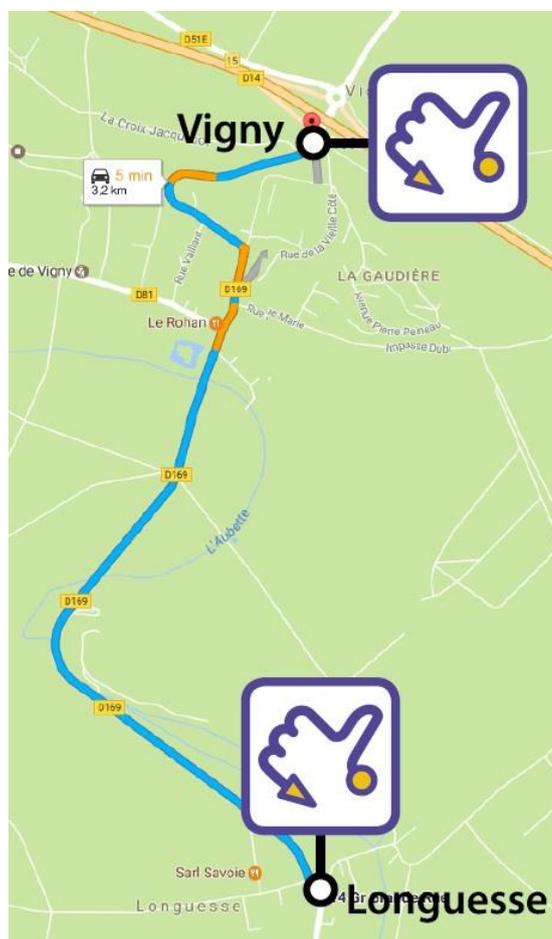
Le Conseil départemental du Val d’Oise va expérimenter en septembre prochain un service de covoiturage courte distance entre les communes de Longuesse et de Vigny. L’objectif est de faciliter la mobilité de proximité, en apportant une solution supplémentaire de déplacement.

Par ce dispositif, il sera possible de rejoindre plus facilement les deux communes, en dehors des passages des bus. L’accès aux commerces et aux services s’en trouvera facilité, de même que l’accès à des lignes de transport structurantes plus cadencées et régulières, comme la ligne 95-04 qui dessert l’agglomération de Cergy-Pontoise.

Le dispositif fonctionne sur les mêmes principes que l’autostop, il est entièrement gratuit et sans prise de rendez-vous préalable. La mise en relation entre conducteurs et passagers se fait directement à l’arrêt de car où est installée la borne. Le passager appuie sur un bouton pour signaler qu’il veut se rendre à Vigny. En passant, l’automobiliste voit le signal et s’arrête pour prendre l’usager. Il le dépose ensuite à Vigny (idem s’il veut se rendre à Longuesse).

Mis en place à l’automne, le dispositif sera d’abord testé à titre expérimental avant d’envisager un déploiement plus large sur le territoire. L’objectif étant de pouvoir pérenniser ce service.

Dès que le dispositif sera lancé, vos retours nous intéressent : vous pourrez nous faire part de vos remarques et de vos avis par mail : mission.innovation@valdoise.fr



Vacances tranquilles...



La brigade de Gendarmerie de Vigny vous propose son opération « Tranquillité vacances ».

Vous pouvez ainsi télécharger le formulaire sur le site

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances>

Puis le remettre en Gendarmerie qui effectuera des visites régulières à votre domicile durant votre absence.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS		Numéro de téléphone mobile :		
Nom* :		Prénom* :		
Né(e) le* :	à :	e-mail :		
VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*				
Du :		(JJ/MM/AAAA) au	(JJ/MM/AAAA)	
VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER)				
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) :				
Code postal* :				Ville* :
INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE				
Type de résidence* :				
<input type="radio"/> Maison <input type="radio"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :				
Digicode d'accès à l'immeuble :		Bâtiment :		
Étage :		Numéro de porte ou autre précision utile :		
Existence d'un dispositif d'alarme*				
<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :				
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE				
Nom* :		Prénom* :		
Code postal* :		Ville* :		
Numéro de téléphone portable* :		Téléphone fixe* :		
(un numéro à préciser au minimum)				
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non				
RENSEIGNEMENTS UTILES				
Votre lieu de vacances : code postal :		Ville :		
Êtes-vous joignable pendant votre absence :				
<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui. à ce(s) numéro(s) de téléphone :				
Ou à cette adresse électronique :				
Autre renseignement : à préciser si besoin				

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retard anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

Mise à jour : mai 2016

Amicale des anciens de Longuesse

L'Amicale des Anciens de Longuesse dont les membres ont assuré la vente sur le stand "Pâtisserie fine" de la fête des années folles a encaissé 542 euros grâce à la générosité des Longuessoises et des Longuessois qui ont participé à l'élaboration des gâteaux.

Nous tenons à les en remercier. L'Amicale des Anciens de Longuesse en accord avec la Municipalité a reversé la moitié de ces gains à la caisse des écoles de Longuesse.

Encore un grand bravo pour cette "Fête des années folles"

Vous pouvez toujours nous rejoindre. Nous vous attendons avec plaisir.

M. Albert Burtz 01 30 39 25 44



Inauguration du 15 Grande Rue



Bienvenue aux nouveaux Longueussais !



Inauguration des trois logements locatifs

Initiés par la précédente équipe municipale qui souhaitait pouvoir accueillir de jeunes parents et ainsi renforcer les effectifs de l'école, les logements du 15 grande rue ont reçu début juin leurs premiers locataires.

Qui pouvait penser que l'architecte réussirait à concevoir trois logements (deux T3 et un T4) dans un espace si réduit ? Et quelle réussite architecturale ! Du moderne, de l'ancien, de la haute technologie énergétique et une intégration exceptionnelle à deux pas de l'église. Un grand bravo à Michel FIGEA et à l'ensemble des entreprises mobilisées. Co-financé par l'Etat, la Région, le PNR de Vexin français et la Commune, ce projet est désormais réalité. Des centaines d'heures d'étude, de montage financier et de suivi de travaux récompensés.

Jeux inter villages

La Commune de Frémainville accueillait le 13 mai 2017 les quinzièmes jeux inter villages. Nos petits Longueusois ont vaillamment combattu pour une très honorable 9^{ème} place. Bravo à la Commune de Sagy qui, la victoire acquise, s'est engagée à organiser les seizièmes jeux inter villages.



Naissances

GODET Mila née le 4 mars 2017

FOUCART Lucas né le 1^{er} avril 2017

MOUSSHINE LESOUF Louna née le 16 avril 2017



Départ en retraite de Bruno BERREZAIE



Au revoir Monsieur l'instituteur!

Samedi 17 juin, Bruno BERREZAIE conviait collègues, amis et anciens élèves à son pot de départ. Qui pouvait croire que Bruno serait un jour en retraite ? Ce super actif de l'Education Nationale qui depuis tant d'années enchaîne projets pédagogiques et classes transplantées n'est pas du genre à se reposer !

Habitué aux classes à niveaux multiples, il avait depuis une année la charge d'enseigner à cinq niveaux différents, du CP au CM2... « Ce fût une belle expérience ! » Attaché à ses élèves qui le lui rendent bien, Bruno aime à rappeler qu'il est instituteur et non professeur des écoles. La classe à plusieurs niveaux est une chance, tant pour l'enseignant que pour l'élève. Rien n'y est figé, tout est prétexte d'apprentissage.

Bruno s'est dès le premier jour plu dans notre village. Habitué aux grands groupes scolaires (Cormeilles en Parisis, Argenteuil, Bezons, Eaubonne, Sannois, La Frette, Franconville), Il y est arrivé à Longuesse après un passage à Magny en Vexin et Bray et Lu. Rien de comparable mais une formidable ambiance et de très bonnes relations avec les parents et les Longuessois. Cette année encore, Bruno s'est investi sans réserve dans la fête des années folles. Il est désormais Longuessois d'Honneur et nous continuons à compter sur son dynamisme et sa gentillesse pour participer à la vie de notre village.

Bonne retraite Bruno !



Le banc des anciens

L'école dans les années 20



En ce 1er juillet 1920, l'école primaire de Longuesse a été heureuse d'accueillir de nombreux curieux pour visiter son exposition d'objets divers (cahiers d'élèves, livres scolaires, matériel d'école, récompenses ...).

Vous avez été quelques courageux à passer le Certificat d'Etudes Primaires et nombreux aussi à l'obtenir. L'épreuve de dictée d'un texte de Victor Hugo n'était pas si facile que cela!

Vous avez pu, grâce à cette journée "portes ouvertes" pénétrer au coeur de l'Education Nationale Publique. Vous avez pu ainsi assister à un entretien entre Madame LEFOLLEY, Inspectrice de l'Education Nationale Publique et M. BERREZAIE, directeur et instituteur de l'école primaire de Longuesse.

Les nouvelles instructions sont formelles : plus de surmenage scolaire!!! Les enfants ont été mis au courant et ils ont été ravis de cette nouvelle réforme.

L'instituteur du village tient à remercier :

Madame HERBILLON Christine, Madame ROBICHON PAROTTE Valérie, Madame DI FAZIO Roselyne, Mesdemoiselles BESSIERE Maevane, EPINETTE Mila, MERIC Abigaël, PAGNIER Lauriane et ROBICHON Emma ainsi que messieurs DELALEUX Martin, LEMAIRE Ludovic, GALLEY-ROUMAIN Louis, KOHN Matis, PYTEL Erwann et ROUSSEL Naël.

Classe de mer au Mont Saint Michel du 12 au 16 juin



Classe de mer

Les enfants de l'école primaire planchaient depuis de longs mois sur leur projet de fin d'année : Une classe de mer à St Pair sur Mer près de Granville.

Du 12 au 16 juin, les enfants ont pu profiter d'une magnifique semaine ensoleillée !

Visite du Mont St Michel, navigation jusqu'aux îles Chausey, visite de la cité de la mer à Cherbourg et du « Redoutable », pêche à pied, confection de radeaux et de cerfs-volants et bien sûr Boum Party!

Des souvenirs inoubliables pour des enfants comblés !



Sortie avec Gilles et Sandrine à la Maison du Parc de Théméricourt



Sortie à la maison du Parc avec Sandrine et Gilles



Une nouvelle Directrice

Bienvenue à Madame Cindy JOURNEL !



Mère de trois enfants (13, 10 et 6 ans), habitant dans le Vexin, Madame JOURNAL a enseigné en cycle 3 (CM1, CM2), mais aussi en cycle 2 (CE1 et CE2). L'année scolaire 2016- 2017, elle occupait un poste de Brigade Départementale qui consiste à remplacer les enseignants qui partent en formation sur une à trois journées de la TPS au CM2, ainsi qu'en classe ULIS ou SEGPA. Depuis mars, elle intervenait sur une petite école du Vexin en GS/CE2



RENTREE DES CLASSES LE 4 SEPTEMBRE

INFO : Les listes de fournitures scolaires pour la rentrée ainsi que les nouveaux horaires de l'école seront affichés sur le portail de l'école.

A LONGUESSE...VENEZ
vous détendre et partager...



Atelier d'écriture

Témoignages des participants de l'atelier d'écriture 2017

« À la base, je suis venu pour voir. Je ne savais pas à quoi m'attendre. Le résultat de cette année : je suis ravi ! Une à deux fois par mois, nous avons eu des échanges, des moments de partage et d'écoute . Nos méninges ont bien fonctionnés et je me suis découvert des talents cachés. J'ai hâte d'être à l'année prochaine ! J'ai aimé le repas de fin d'année. Ravi de nos rencontres. À bientôt. »

« Je ne savais pas ce que j'allais trouver dans ces ateliers d'écriture et je me sentais un peu timide. La convivialité, le rire, la modestie de chacun ont fait de ces moments de grands instants de partage. Je me suis sentie à l'aise et j'ai vraiment apprécié ces rendez-vous du mardi. »

« J'aimerais que pour la prochaine session 2017-2018, nous soyons plus nombreux et que certains grands adolescents acceptent de venir rejoindre le groupe. J'ai vraiment apprécié les ateliers d'écriture. Les sujets étaient variés, intéressants et bien commentés. Suggestion : pourquoi pas en 2018 ou 2019 éditer un recueil de tous les meilleurs textes. »

« Ayant déjà participé à un atelier d'écriture, j'ai tenté à nouveau cette expérience avec un nouveau groupe. J'ai partagé de bons moments avec vous tous en entretenant ma plume afin de développer ma réactivité et mon imaginaire si possible avec une touche d'humour. Le débriefing après chaque lecture était très intéressant. Merci Françoise pour cette animation d'ateliers. le but est donc atteint et le plaisir aussi. »

« À chaque fois, j'ai apprécié la convivialité, la sympathie et l'humour de chacun des membres. Lors de ces ateliers d'écriture, j'ai apprécié également la méthode pour réussir à me faire écrire tout en douceur. J'ai beaucoup apprécié ce repas et l'ambiance chaleureuse au restaurant.

Venez vous détendre et partager une fois par mois nos ateliers d'écriture animés par Françoise Burtz Carré. En s'inspirant de photographies, de tableaux, de souvenirs ou d'autres sujets surprises, vous composerez toujours dans la simplicité et la bonne humeur.

Ces ateliers fonctionnent sur le principe de l'échange. Un bouquet de fleurs, un pot de confiture du jardin ou une création personnelle sont à déposer dans le panier.

Nous vous attendons à la bibliothèque de Longuesse le mardi 3 octobre 2017.

Pour tout renseignement, contacter Françoise au 06 86 41 02 24

Arrêté "sécheresse" pris le 11 juillet 2017 par le Préfet du Val d'Oise

Bassins versants du Vexin et de l'Oise

Mesures de restriction ou d'interdiction	Seuil d'alerte
Lavage des véhicules	Interdiction sauf dans les stations professionnelles et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière ...) et pour les organismes liés à la sécurité
Arrosage des pelouses, des espaces verts publics ou privés et des espaces sportifs de toute nature	Interdiction entre 10 h et 20 h
Arrosage des golfs	Interdiction entre 10 h et 20 h
Arrosage des jardins potagers	Interdiction entre 10 h et 20 h
Lavage des voies et trottoirs Nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux	Limité au strict nécessaire
Alimentation des fontaines publiques en circuit ouvert	Interdiction
Activités industrielles et commerciales hors installations classées pour la protection de l'environnement	Limitation de la consommation d'eau au strict nécessaire. Les rejets préjudiciables à la qualité de l'eau peuvent faire l'objet de limitation, voire de suppression
installations classées pour la protection de l'environnement	Doivent se conformer à leur arrêté ¹
Irrigation des terres agricoles	Grandes cultures : Prélèvements en rivière, nappe d'accompagnement et par forage Interdictions entre 10 h et 18 h
Remplissage des piscines privées	Interdiction sauf si chantiers en cours
Plans d'eau	Interdiction de remplissage, de maintien en eau et de vidange. Autorisation nécessaire pour les usages commerciaux
Vidange et remplissage des piscines publiques	autorisés
Travaux en rivière	Précautions maximales pour limiter les risques de perturbation du milieu
Stations d'épuration et collecteurs pluviaux	Surveillance accrue des rejets, les délestages directs par temps sec sont soumis à autorisation préalable et pourront être décalés jusqu'au retour d'un débit plus élevé

le permis de conduire à portée de clic!

DU NOUVEAU
pour mes démarches

Dès le 15 mai
dans le Val-d'Oise



 Je fais mes démarches en ligne

 Je gagne du temps

 Je n'ai plus à me déplacer

 demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer



L'État simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

- Attention, certaines procédures ne sont pas encore dématérialisées et nécessitent de se rendre en préfecture. Il s'agit des cas :
- d'inscription au permis après annulation ou invalidation ;
 - de demande de relevé intégral d'information de mon permis à points ;
 - de demande de permis internationaux (Informations valables jusqu'au 1^{er} septembre 2017).

Pour toute information :

www.demarches.interieur.gouv.fr



ASSEMBLEE GENERALE

Le 9 juin 2017 s'est tenue, dans l'église, la 11^{ème} assemblée générale de l'association pour la mise en valeur de l'église de Longuesse. Au cours de cette assemblée, le Président a rappelé que le but de l'association est double, mettre en valeur l'église de Longuesse et y organiser des manifestations culturelles. Il a également rappelé que le conseil d'administration de l'association s'est réuni 8 fois au cours de l'année écoulée alternativement chez les membres du conseil dont une fois à Ponthoile dans la Somme chez Annie et Jacques Linglin et surtout que ces réunions sont ouvertes à tous les adhérents qui le souhaitent, ils y seront accueillis avec grand plaisir.



Le Bureau de l'Assomivel ouvrant l'AG

EVENEMENTS CULTURELS



Spectateurs du Salon de Mai

Les 6 et 7 mai le "Salon de Mai" de l'Assomivel a réuni 46 exposants, dont 5 Longuessois

Au total 39 peintres sur toile et 1 sur porcelaine, 1 photographe, 2 sculpteurs de pierre et 1 de vieux métaux et un créateur de couteaux pour un total de plus de 250 œuvres aux techniques les plus variées. Le Président a remercié tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation, à l'installation et au bon déroulement de cette manifestation.

Il a également remercié nos deux "commissaires de l'expo", Anne et Isabelle pour la mise en valeur des œuvres par la qualité de l'accrochage ainsi que Jean-Claude pour ses éclairages.

Le 9 juin l'Assomivel proposait une conférence animée par Claude Gaultier pour nous permettre de mieux connaître la vie de Paul Durand-Ruel.

"Sans Durand nous serions morts de faim... Nous lui devons tout", écrit Claude Monnet au soir de sa vie.

Le marchand de tableau, Paul Durand-Ruel, fait le pari de l'impressionnisme en découvrant à Londres en 1870 des toiles de Monnet et Pissarro, il les encourage, ainsi que Degas, Renoir, Sisley... Cette nouvelle peinture est vilipendée par les critiques, mais les collectionneurs américains s'enthousiasment *"Enfin, les Maîtres impressionnistes triomphaient... Ma folie a été sagesse"* écrit Paul Durand-Ruel dans ses mémoires.

Claude nous a fait voyager au travers de la vie de ce grand mécène des arts et les participants se sont déclarés enchantés et ont manifesté leur enthousiasme en prenant date pour une nouvelle conférence.



Claude Gaultier

PROJET DE VITRAUX

Pari gagné pour notre projet de vitraux !

Cet ambitieux chantier qui paraissait hors de portée est sur le point d'être engagé.

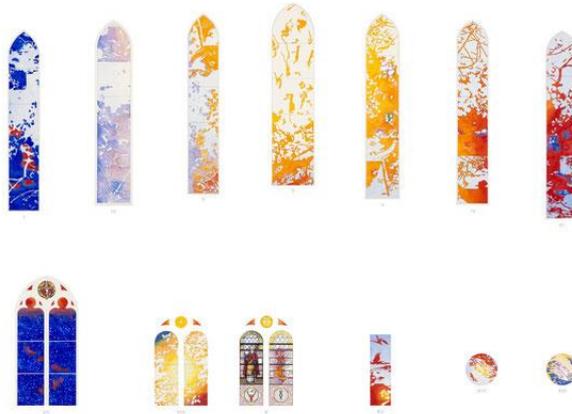
La Direction Régionale des Affaires Culturelles vient d'autoriser la réalisation et la restauration des vitraux selon la maquette de l'artiste-peintre.

Reste à recevoir la notification de la participation du Conseil Régional et

celle du Conseil Départemental. Le financement intégral du projet sera

obtenu grâce au produit déjà acquis des souscriptions lancées par l'Assomivel. Les travaux pourraient être réalisés fin 2017 - début 2018.

Le Bureau de l'Assomivel tient à remercier très chaleureusement tous ceux qui ont soutenu cette aventure qui contribuera incontestablement à l'embellissement de l'église de Longuesse.



PROJET : EGLISE SAINT GILDARD LONGUESSE - PROJET DE VITRAUX L.PAGGETT - ARCHITECTE PATRICK BOLLER - 2016

Maquette proposée par Jean-Paul Agosti

DATES A RETENIR

A l'occasion des journées du patrimoine l'Assomivel assurera le dimanche 17 septembre 2017 entre 14 et 18 h des visites guidées et commentées de l'église Saint Gildard classée monument historique le 31 mai 1910.

Autre date à retenir, le samedi 7 octobre 2017 à 20 heures 30, l'Assomivel vous propose un concert de Jazz par un chœur féminin les Numbas Girls. Pensez à retenir vos places pour cette manifestation, qui nous l'espérons, attirera un grand nombre de spectateurs.

En conclusion, un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour nous aider à réaliser toutes ces actions et manifestations.

Si vous aussi vous voulez participer activement aux activités de l'Assomivel, vous êtes les bienvenus. Pour ce faire, prenez contact avec Claude Moccatti au 01 30 39 25 08 ou avec un membre du Conseil d'Administration.